

Confirmation des personnes d'accompagnement de l'élève conducteur ou conductrice

Les personnes suivantes confirment par leur signature être cliente ou client Mobility et respecter les règles légales concernant les courses d'apprentissage, ainsi que nos [conditions générales de vente](#).

Veuillez tenir compte des durées et des délais de résiliation pour l'offre Mobility correspondante sur notre [site internet](#).

Deux informations importantes:

- Les véhicules Mobility ne sont pas autorisés pour les examens de conduite.
- Certains véhicules disposent de freins à main électroniques qui peuvent être désactivés en actionnant la pédale d'accélération. Légalement, ils ne sont pas adaptés aux courses d'apprentissage. Lors de la réservation, vous avez ainsi la possibilité de rechercher les véhicules correspondants avec le filtre «Adapté aux élèves conducteurs».

Personne(s) d'accompagnement:

Numéro Mobility	Prénom, nom	Date	Signature

Élève conducteur ou conductrice:

Numéro Mobility	Prénom, nom	Date	Signature

En cas de minorité:

La clientèle qui dispose d'un permis d'élève conducteur mais qui n'a pas encore atteint la majorité, ne peut conclure un contrat avec Mobility qu'avec **l'accord du représentant ou représentante légal**. Le représentant ou la personne représentante légal qui donne son accord est solidairement responsable avec la personne mineure.

Représentation légale:

Prénom, Nom	Date	Signature